



Assemblée générale

Distr. limitée
3 novembre 2005
Français
Original: anglais

Soixantième session

Point 48 b) de l'ordre du jour

Le sport au service de la paix et du développement :

Année internationale du sport et de l'éducation physique

Afrique du Sud, Algérie, Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Arménie, Autriche, Azerbaïdjan, Bangladesh, Bélarus, Belgique, Belize, Burkina Faso, Cameroun, Cap-Vert, Chili, Chine, Chypre, Costa Rica, Croatie, Cuba, Djibouti, Fédération de Russie, Gambie, Grèce, Guinée-Bissau, Indonésie, Irlande, Italie, Japon, Liban, Mali, Maroc, Monaco, Mongolie, Namibie, Pérou, Philippines, Portugal, République démocratique du Congo, République démocratique populaire lao, République de Moldova, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Sénégal, Soudan, Suisse, Timor-Leste, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie et Viet Nam : projet de résolution

Le sport, moyen de promouvoir l'éducation, la santé, le développement et la paix

Additif

Ajouter les pays suivants à la liste des auteurs du projet de résolution :

Andorre, Argentine, Brunéi Darussalam, Côte d'Ivoire, Émirats arabes unis, Espagne, France, Gabon, Kazakhstan, Luxembourg, Madagascar, Malte, Qatar, République centrafricaine, République dominicaine, République populaire démocratique de Corée, Sainte-Lucie, Saint-Marin, Thaïlande, Togo, Ukraine, Zambie

